

PERSPECTIVES 2016

Il y a toujours, du moins quand cela va bien, deux éléments importants dans les perspectives: la poursuite des actions en cours et le développement des nouvelles actions.

Les actions en cours : elles ont été décrites dans le rapport d'activités et je les ai nommées, elles sont la «colonne vertébrale» de l'association. Il faudra les poursuivre et les développer en 2016. Dans ce continuum il faut aussi décrire le travail réalisé avec la FFMPs. Un travail conséquent de négociations et d'explications avec les ministères de la santé, de la ville, de l'économie, avec une multitude d'organisations qui vont de l'association des Maires de France, à la Caisse des Dépôt et Consignation ,en passant par la presse médicale et l'hôpital nous mobilisent afin d'assurer ce travail de représentation. Chaque semaine se sont plusieurs réunions et rencontres qui sont organisées. La FémasIF assume sa part et soutien le travail extraordinaire produit par le CA de la FFMPs et son président qu'il convient de remercier.

Les actions à venir sont au nombre de trois :

1. **Le projet qualité** : Nous (avec la FNCS) sommes en train de finaliser le projet et l'ARS demande à ce qu'il soit rapidement mis en œuvre. Le budget nous permettra de lancer l'expérimentation auprès de quatre MSP (et quatre CDS) .
2. **Le projet ETP /CLS** : A la demande de la direction de la santé publique nous avons en partenariat avec le Pôle Ressources ETP d'Île-de-France prévu de travailler avec des MSP et développer des projets d'ETP sur leur territoire. Le territoire devant être un territoire où la municipalité a signé un Contrat local de Santé (CLS). Cela fait référence aux remarques proposées au début de ce rapport: l'importance pour les MSP de réussir à s'impliquer dans la politique territoriale de santé.
3. **La participation à la création d'une plate-forme** d'aide au développement de la promotion de la santé. Cette plate-forme associe :

le Codes 93 / le département de santé publique de Paris 13 avec ses labos de recherche / l'Institut Renaudot / Profession Banlieue / etc .. Elle a pour objectif de développer en région la promotion de la santé c'est à dire l'éducation à la santé, la prévention, la santé communautaire avec la participation des habitants. Elle apportera de l'information par un site internet, de la formation, de l'aide méthodologique, de l'accompagnement de terrain et de la recherche. Il est certain que les équipes de soins primaires doivent en être. D'une part cela nous ramène à l'enjeu de l'organisation territoriale et d'autre part il est important que le soin, le parcours de santé se nourrissent de la promotion de la



santé. Il est impossible que sur un territoire dynamique où existe une promotion de la santé les professionnels du soin s'enferment dans des «bunkers».